

## Continuité écologique, biodiversité, ruralité, éducation à l'environnement...

Bérangère Abba aux côtés de la Fédération Nationale de la Pêche en France  
lors de son congrès du lundi 27 septembre 2021.



Lundi 27 septembre s'est tenu le congrès annuel de la Fédération Nationale de la Pêche en France en présence de **Bérangère Abba**, Secrétaire d'État auprès de la ministre de la Transition écologique chargée de la biodiversité. **Alain Péréa**, député, président du groupe d'études « Chasse et pêche » à l'Assemblée Nationale et **Pierre Médevielle**, sénateur, membre du groupe d'études « Chasse-Pêche » au Sénat et auteur d'un rapport sur la pêche de loisir en mer, participaient également à l'événement.

L'occasion pour la 2<sup>nd</sup>e fédération associative de France, rassemblant **plus de 1.5 millions d'adhérents**, d'échanger avec la secrétaire d'état sur de nombreux sujets, notamment ceux liés à la Loi Climat et résilience.

La signature d'une **nouvelle convention « Education au Développement Durable »** entre le Ministère de l'Education Nationale, de la Jeunesse et des Sports, celui de la Transition écologique et la FNPF, effectuée lors du congrès, a officialisé le lien étroit entre les structures et toutes les possibilités d'action en milieux scolaires.

Concernant les problématiques environnementales, **Claude Roustan, Président de la FNPF**, a rappelé que malgré les nombreuses actions réalisées par les acteurs de l'eau et le réseau de la pêche de loisir fort de ses 40 000 bénévoles, les objectifs de la directive cadre sur l'eau sont très loin d'être atteints. En effet, **seules 40 % des masses d'eau françaises sont en bon état écologique**. Ce qui impacte gravement la biodiversité aquatique...

Certaines dispositions de la Loi Climat et résilience, votées contre l'avis du Gouvernement, vont à l'inverse de l'objectif fixé, en modifiant notamment les règles sur la continuité écologique. Aujourd'hui en France, près de **100 000 ouvrages perturbent le fonctionnement naturel de nos cours d'eau**. Le vote du Parlement a consolidé le statut exorbitant du droit commun bâti au profit de certains moulins à eaux et au plus grand détriment de la biodiversité, en particulier des poissons migrateurs dont la disparition de certains d'entre eux semble programmée (esturgeon, anguille, lamproie...).

TSVP →

Paris, le 28 septembre 2021

Claude Roustan est aussi revenu sur **le débat autour de la ruralité** en confirmant que les préoccupations des pêcheurs se portaient davantage sur la préservation des milieux aquatiques dont le loisir dépend entièrement.

« *Notre activité s'inscrit aussi bien dans la ruralité que dans "l'urbanité". La pêche est une activité traditionnelle mais elle est aussi une activité ultra moderne avec des techniques et du matériel connectés !* » précise Claude Roustan, Président de la Fédération Nationale de la Pêche en France et de la protection du milieu aquatique.

Voilà pourquoi l'actualité n'est pas tant à la création d'un ministère de la ruralité mais davantage au renforcement du ministère de la Transition écologique. **L'eau étant un bien précieux qu'il est nécessaire de protéger, de préserver et de réglementer**, comme le rappelle la FNPF dans [son manifeste publié en juin dernier](#).

Claude Roustan a, par la suite, interrogé la secrétaire d'état sur les **attaques lancées contre la pêche au vif**, en rappelant que la pêche était une activité légale, réglementée et plébiscitée par les Français de tout âge et de tout horizon.

**Bérangère Abba, Secrétaire d'état chargée de la biodiversité**, a quant à elle souligné le modèle vertueux de participation aux missions d'intérêt général de la pêche de loisir et son importance pour les politiques publiques. Elle a également remercié la Fédération Nationale de la Pêche en France pour les échanges constructifs avec son ministère, notamment dans le contexte particulier de l'année écoulée, en faveur d'une « écologie de terrain » au quotidien.

Elle a ensuite invité la FNPF à poursuivre le travail d'explication et de pédagogie, réalisé par les structures associatives, auprès des élus locaux sur la problématique de la continuité écologique et sa nécessité dans la préservation de la biodiversité aquatique. Elle a précisé que l'Etat, et notamment ses agences de l'Eau prendraient toute leur part dans cette recherche de médiation sur les projets locaux.

Enfin, elle a souhaité que le **dialogue réalisé par les fédérations sur les différents types de pêche** se poursuive en rappelant que ces pratiques sont déjà strictement encadrées.

*« Surveillance des milieux et des usages, restauration des cours d'eau, sensibilisation et information, éducation au développement durable : la pêche associative de loisir est un acteur essentiel de l'écologie de terrain. Les pêcheurs sont, partout en France, nos partenaires au quotidien dans la mise en œuvre de la politique de l'eau et de la préservation de la nature. »* **affirme Bérangère Abba**, Secrétaire d'Etat auprès de la ministre de la Transition écologique chargée de la biodiversité.

*« Le premier des combats de la FNPF et de son réseau, est de défendre une politique de l'eau ambitieuse, des outils juridiques efficaces, un financement pérenne et des agences de l'eau fortes, une police de l'eau et de la pêche avec des effectifs et des moyens adaptés... le tout au service de notre biodiversité aquatique. »* **déclare Claude Roustan**, Président de la Fédération Nationale de la Pêche en France et de la protection du milieu aquatique.

**A propos :**

*« Depuis 2007, [la Fédération Nationale de la pêche en France](#), avec ses 3 700 associations réparties sur l'ensemble du territoire français, organise la pêche de loisir. Les 1,5 million de pêcheurs membres de la FNPF, les 40 000 bénévoles et les 1 000 salariés représentent un réseau sans équivalent pour protéger les cours d'eau et leur biodiversité. Par leurs actions quotidiennes dans tous les territoires, la FNPF, les fédérations départementales et les associations locales luttent ainsi contre les pressions qui s'exercent sur les milieux aquatiques et leur écosystème. Ils sont les yeux et la voix des poissons et des 500 000 km de cours d'eau en France. Alerte aux pollutions, lutte contre la sécheresse, nettoyage des berges, lutte contre les espèces envahissantes, cartographie des cours d'eau... Quand on pêche, on protège ! »*